



# ON FAIT LE BILAN EXPÉRIENCES

## 100% AU SERVICE DES SALARIÉ-ES

Depuis les dernières élections de 2019 où vous avez été près de 37% à placer votre confiance dans notre syndicat, nous avons beaucoup œuvré pour **faire évoluer le CSE** (Comité Sociale et Économique).

Pendant ces 4 années nous avons essayé d'être à **100% au service des salarié-es** et de participer à l'ensemble des tâches du CSE.

Vous avez pu le voir dans notre **participation sur les œuvres sociales** (Noël, billetterie en ligne, chèque-vacances...) comme dans les autres tâches d'élu-es (contrôle économiques, défense des salarié-es...).

**Pendant la crise sanitaire, un moment particulièrement difficile qui a paralysé nos actions pendant deux ans, nous avons toujours été à vos côtés sur site et à distance afin de vous accompagner, de vous représenter et continuer à défendre vos droits.**

**Nous nous battons et nous battons toujours pour vos salaires, vos primes et une meilleure répartition des richesses.**

## NÉGOCIATIONS D'ACCORDS

SUD a également été présent à toutes les négociations d'accords d'entreprise, qu'elles soient locales (Négociations Annuelles Obligatoires) ou nationales (télétravail, personnes en situation de handicap et GEPP), afin de cadrer les choses et apporter des solutions concrètes pour améliorer les conditions de travail de **tous les salarié-es**.

**Le dernier accord GEPP dont SUD est signataire a permis :**

- Aux encadrants de passer du **coefficient 190 à 200** et donc de devenir **agent de maîtrise**.
- Aux salarié-es **dès leurs 55 ans** de bénéficier d'un aménagement d'horaire (**aménagement sénior**) et surtout **le maintien exceptionnel de celui-ci pour les salarié-es de 50 à 55 ans**.

**Concernant les NAO 2023 SUD a obtenu 5 jours d'absences rémunérés pour les personnes en ALD (affection longue durée) :**

**Une première chez konecta**

Lors de la mise en place du **télétravail** et du 1<sup>er</sup> accord, SUD avait obtenu **les 40€ d'indemnités**.

## COMMUNICATION

Après chaque négociation d'accord national ou local que nous ayons **signé ou pas**, SUD a été la seule organisation syndicale à produire **une synthèse de l'accord** afin que vous puissiez en permanence **connaître vos avantages et vos droits**.

**SUD vous tient toujours informé au mieux de ce qui se passe dans notre entreprise.**

SUD est également présent sur les **réseaux sociaux** pour vous informer le plus rapidement possible (**facebook : @syndicatsudcrm72**).

SUD est présent et se bat aux cotés d'autres syndicats lors des **intersyndicales**, que ce soit sur site pour la prime PPV ou dans la rue contre la réforme des retraites.

**VOTONS  
SUD**

**Nadège Béby / Délégué syndicale SUD  
0663248200**